

# FURCY, LE PROCÈS DE LA LIBERTÉ

À découvrir le jeudi **13 mai 2021**

Sur le portail **Outre-mer La 1<sup>ère</sup>** dans la case « Les Jeudis du doc » à 18h00

Puis, sur **France 3** dans la case « La ligne Bleue Outre-mer » à 00h45

Disponible **en replay** sur france.tv pendant **7 jours**

*Un documentaire diffusé à l'occasion de la Journée nationale des mémoires de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions, ainsi que des 20 ans de la loi Taubira.*



*Un film de 52', écrit et réalisé par **Pierre Lane***

*Produit par **Fabienne Servan Schreiber** et **Estelle Mauriac***

*En coproduction avec le studio d'animation **Gao Shan Pictures** et **France Télévisions***



Au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, l'île de la Réunion, qui s'appelait alors, île Bourbon, fut le théâtre d'un évènement inimaginable. Cela s'est passé le 9 novembre 1817. Ce jour-là, une nouvelle affaire attend le procureur général, Gilbert Boucher, celui-ci est loin de se douter du fracas qu'elle va provoquer. Furcy, esclave sur l'île Bourbon, demande à être reconnu comme « né libre ». Le coup d'éclat de Furcy fut le point de départ d'une aventure judiciaire hors du commun. Ce documentaire retrace l'histoire incroyable du combat de cet homme qui lutta pendant près de trente ans, pour faire reconnaître son statut d'homme libre par les tribunaux les plus prestigieux du Royaume de France. À travers l'histoire de ce personnage singulier, ce film nous transmet la mémoire plurielle de l'esclavage et un désir universel d'humanité.



*"Vous avez vu comment d'un homme on fit un esclave ; vous verrez comment un esclave devint un homme." Frederick Douglass, ancien esclave.*

Pendant plus d'un quart de siècle, de 1817 à 1843, Furcy, qu'on disait officiellement esclave à l'île Bourbon (ancien nom de la Réunion), lutta pour faire admettre par les plus prestigieux tribunaux du royaume de France qu'il était un homme né libre. Le plus incroyable c'est qu'il y parvint. Dans le monde, on ne connaît pas d'autre esclave ayant intenté une action en justice contre son maître pour recouvrer sa liberté. Quelques années après le verdict de la Cour Royale de Paris reconnaissant son état de liberté, l'esclavage était aboli dans toutes les colonies françaises.

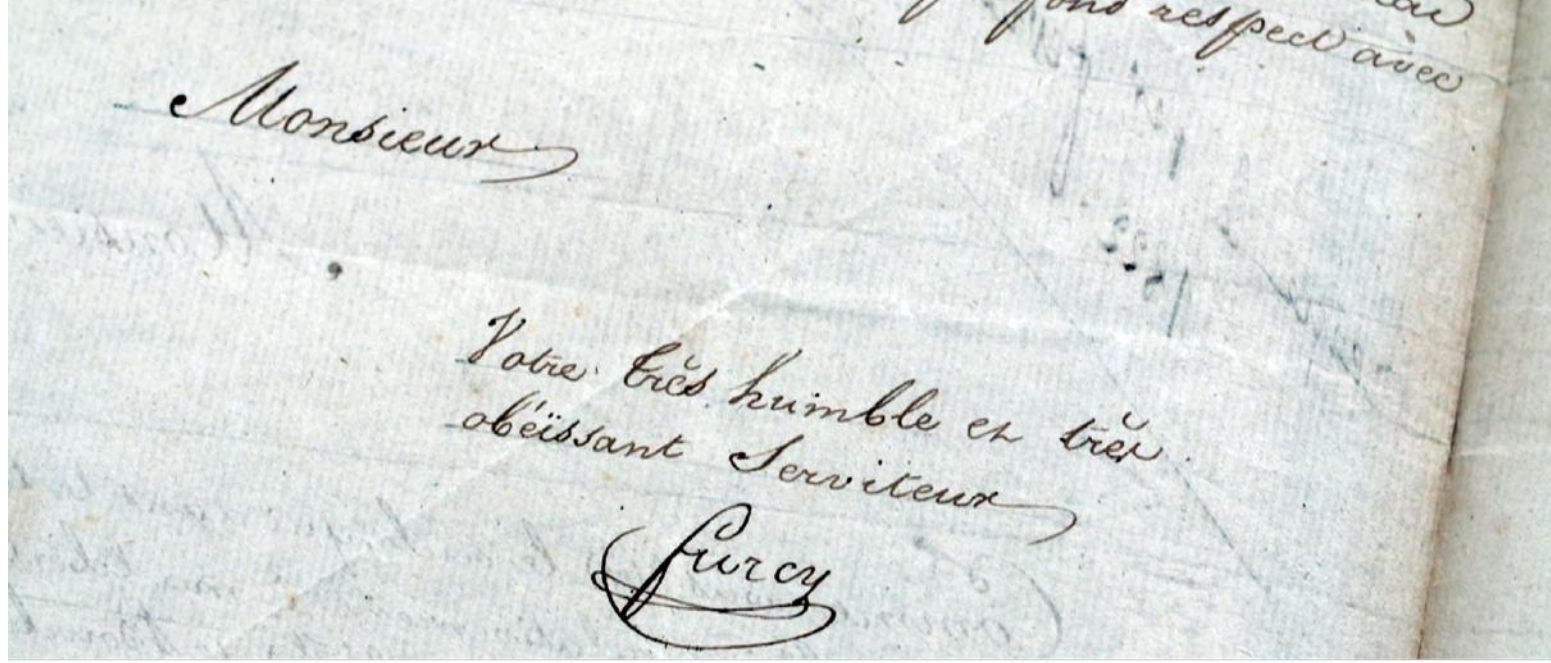
Comment cela a-t-il été possible ? Quel genre d'homme était Furcy ? Pour le comprendre, nous proposons ce documentaire qui retrace l'itinéraire de cet homme hors du commun. Le récit se déploie à partir des documents d'archives (lettres, mémoires, procès verbaux), des témoignages d'historiens, et des dessins d'animation. Comme un puzzle, à la Réunion, à l'île Maurice, à Paris, se reconstitue peu à peu la trajectoire d'une vie inimaginable : avec ses péripéties, ses coups de théâtre, ses mystères, ses ambiguïtés aussi.

C'est l'histoire d'un homme seul, au cœur de la tourmente esclavagiste qui a broyé des millions de personnes. C'est l'histoire d'un homme inébranlable dans sa conviction : il veut la justice. C'est l'histoire d'un homme qui revendique son appartenance au genre humain, son émancipation, sa singularité d'être humain. C'est l'histoire d'un esclave nommé Furcy, qui après tant d'épreuves traversées, trouva à travers son nouveau patronyme : Furcy Madeleine, la dignité qui lui avait été si longtemps refusée.



Depuis les années 2000, Pierre Lane est auteur et réalisateur de films documentaires portant sur les cultures locales et les enjeux de société notamment sur l'île Maurice, l'île de la Réunion, Haïti, la Corse, les Seychelles ou encore la Guyane.

Il a réalisé de nombreux documentaires mettant en avant l'île de la Réunion. Dès les années 2002, Pierre Lane s'intéresse particulièrement à cette île. Il commence par réaliser *De l'eau pour tous* (Azur productions/ France5), qui sera par la suite sélectionné dans plusieurs festivals. En 2007 il réalise *Sous les signes du sacré*. (Cinétévé/ France O), puis *les mots de la Réunion* (Cinétévé/ France télévisions) en 2010 qui seront également sélectionnés dans plusieurs festivals. En 2015 il continue de partager les secrets de la culture réunionnaise avec *Le jour de la Carangue* (Camera Lucida / France O). Son dernier film sur l'île de la Réunion *Le 4<sup>e</sup> cirque* (Camera Lucida / France O) a été réalisé en 2018. Cette année, Pierre Lane nous fait replonger dans l'histoire de cette île, avec son nouveau film *Furcy, le procès de la liberté*.



**FICHE TECHNIQUE :**

Un film écrit et réalisé par **Pierre Lane**

Musique originale : **Siegfried Canto**

Illustrations et animation : **Louis Tardivier et Luis Betancourt –**

**Studio Gao Shan Pictures**

Cheffe monteuse : **Claudine Dupont**

Conseiller historique : **Gilles Gérard**

Image : **Pierre Lane**

Son : **Christophe Martin**

Une coproduction

**Cinétévé**

Productrice déléguée : **Fabienne Servan Schreiber**

Productrice exécutive : **Estelle Mauriac**

Et

**Gao Shan Pictures**

Producteur : **Arnauld Boulard**

Et

**France Télévisions - Réunion la 1<sup>ère</sup> : Gora Patel**

Une coproduction CINÉTÉVÉ et Gao Shan Pictures – Avec la participation du Centre National du Cinéma et de l'image animée et du Fonds Images de la Diversité - l'Agence Nationale de la Cohésion des territoires CNC Avec le soutien de la PROCIREP- Société des auteurs et de l'ANGOAA, du Conseil Départemental de la Réunion, de la Région Réunion et en partenariat avec le CNC, de la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage, Avec la participation de France Télévisions – Réunion La 1<sup>ère</sup>

© Cinétévé – Gao Shan Pictures – France Télévisions 2021